Réunion du Comité Syndical

du 10 octobre 2012

CS – 4.13
Réponse à un
appel d'offres du SM4

Le dixième jour du mois d'octobre de l'année deux mil douze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Robert DEMUTH, Jean-Claude MATHEY, Daniel FEURTEY, Leouahdi Selim GUEMAZI, Pascal MARTIN, Mme. Françoise RAVEY
S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Hervé GRISEY, Roger-Serge TOUPENCE, Mme. Alexia LAVALLEE
C.C.S.T. : MM. André HELLE, Daniel KUNTZ

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT
S.I.C.T.O.M. : NEANT
C.C.S.T. : NEANT

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT
S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR
C.C.S.T. : NEANT

Préfecture du Terr. de Belfort
18 OCT. 2012
Service Courrier

Le quorum est atteint : 12 présents

Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Jean-François ROOST, Denis JEANGERARD
Pouvoir : NEANT
S.I.C.T.O.M : MM. Gérard GUYON, Roger GAUGLER
Pouvoir : NEANT
C.C.S.T. : M. Claude GIRARD
Pouvoir : M. Claude GIRARD à M. André HELLE

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Olivier MICHAU, Mme. Céline RAIGNEAU
S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD
C.C.S.T. : MM. Xavier DOMON, Cédric PERRIN, Jean LOCATELLI

Réunion du Comité Syndical

du 10 octobre 2012

CS - 4.13

Réponse à un appel d'offres du SM 4

RAPPORT

Présenté par M. Daniel FEURTEY
Vice-Président

Le S.E.R.T.R.I.D souhaite répondre à l'appel d'offres lancé par le Syndicat à vocation multiple pour le traitement des déchets ménagers du secteur 4, publié au BOAMP le 29 septembre 2012 et portant sur **le traitement thermique avec valorisation énergétique d'ordures ménagères résiduelles issues de collectivités membres du SM4.**

Les déchets à traiter sont des ordures ménagères résiduelles provenant de deux collectivités adhérentes au SM4, pour un tonnage annuel estimé entre 2 000 et 2 500 tonnes.

Le marché porte sur une durée de trois ans fermes renouvelable une fois deux ans, à compter du 1er janvier 2013.

Le soumissionnaire doit indiquer dans l'acte d'engagement le prix proposé à la tonne.

L'avis d'appel public à concurrence, ainsi que l'ensemble des pièces constitutives du présent marché, à savoir :

- l'acte d'engagement ;
- le CCATP ;
- le règlement de consultation.

sont joints au présent rapport.

Pour mémoire, le marché actuellement en cours portait sur un tonnage annuel d'environ 4 000 tonnes pour la solution de base, avec un prix à la tonne fixé à 125 € HT et hors TGAP (prix révisé : 128.25 € HT).

Ceci exposé,

A L'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- **AUTORISE Monsieur le Président à répondre à cet appel d'offres ;**
- **FIXE à 125 € le coût du traitement hors taxe et hors TGAP qui sera proposé au SM 4 dans le cadre du marché précité ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président à signer les documents du marché, dont un exemplaire est annexé au présent rapport.**

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 10 octobre 2012, ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le 18 OCT. 2012

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président

SERTRID SYNDICAT DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS

Leouahdi Selim GUEMAZI

Préfecture du Terr. de Belfort
18 OCT. 2012
Service Courrier